



MINISTÈRE DES MINES

Le Ministre

00140

ARRETE MINISTERIEL N°/ CAB.MIN/MINES/01/2020
DU 07 MAI 2020..... PORTANT NOMINATION DES MEMBRES
DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET RELATIF A LA
CARTOGRAPHIE GEOPHYSIQUE AEROPORTEE ET GEOLOGIQUE
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée à ce jour par la Loi n° 11/002 du 20 Janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement en ses articles 93 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 Juillet 2002 portant Code Minier, telle que modifiée et complétée par la Loi n° 018/001 du 09 Mars 2018 ;

Vu l'Ordonnance n° 19/056 du 20 Mai 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu l'ordonnance n° 19/077 du 26 Août 2019 portant nomination des Vice-Premiers Ministre, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 20/016 du 27 Mars 2020 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement, ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 20/017 du 27 Mars 2020 fixant les attributions des Ministères, spécialement son article 1^{er} A et B point 22 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 Mars 2003 portant Règlement Minier tel que modifié et complété à ce jour par le Décret n° 18/024 du 08 Juin 2018 ;

Vu le Contrat signé le 17 Février 2017 entre la République Démocratique du Congo et la Société X-Calibur Holdings Limited and X-



Calibur Airborne, relatif à la cartographie géophysique aéroportée et géologique de la République Démocratique du Congo, spécialement son point 6.3 ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 0522/CAB.MIN/MINES/01/2017 du 15 Septembre 2017 portant Création du Comité de Pilotage du Projet relatif à la cartographie géologique aéroportée et géologique de la République Démocratique du Congo ;

Revu l'Arrêté Ministériel n° 0523/CAB.MIN/MINES/01/2017 du 16 Septembre 2017 portant nomination des Membres du Comité de Pilotage du projet relatif à la cartographie géophysique aéroportée et géologique de la République Démocratique du Congo ;

Vu l'Avenant au Contrat signé le 23 Août 2019 entre la République Démocratique du Congo et la Société X-Calibur Holdings Limited and X-Calibur Airborne, relatif à la cartographie géophysique aéroportée et géologique de la République Démocratique du Congo ;

Considérant la nécessité de nommer certains Membres du Comité de Pilotage prévu au point 6.3 dudit Contrat évoqué ci-haut ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

ARRETE :

Article 1^{er}

Sont nommés Membres du Comité de Pilotage, les personnes dont les noms suivent :

Noms, Pos-Noms et Prénoms		Institutions	Qualité
01.	Andres BLANCO	Société X-Calibur	Président Directeur Général du Groupe X-Calibur
02.	Simon C.BOSCH	Société X-Calibur	Directeur Général de X-Calibur South Africa
03.	Papy KIBONGE YUMA	Société X-Calibur	Représentant du Groupe X-Calibur en RDC et Expert
04.	Jean Félix MUPANDE	Cadastre Minier	Directeur Général
05.	Dona KAMPATA MBWELELE	Service Géologique National du Congo	Directeur Général
06.	Louis KIPATA MWABANWA	Cabinet du Ministre des Mines	Directeur de Cabinet

Article 2

Le Comité de Pilotage peut constituer un Secrétariat Technique pour le besoin de son fonctionnement.

Article 3

Toutes les dispositions antérieures et contraires au présent Arrêté sont abrogées.

Article 4

Le Secrétaire Général aux Mines et le Directeur Général de la Société X-Calibur Holdings Limited and X-Calibur Airbone sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 07 MAI 2020

Prof. Willy KITOBO SAMSONI

Ampliations :

- Cabinet du Président de la République : 1
- Cabinet du Premier Ministre : 1
- Cabinet du Ministre des Mines : 1
- Secrétariat Général des Mines : 1
- Cadastre Minier : 1
- Service Géologique National du Congo : 1
- Société X-Calibur Holdings Limited : 1